

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	54 (1925)
Heft:	8
Rubrik:	Comptabilité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fribourgeoises. Ce lac, ainsi que celui de Wohlen, sur l'Aar, près de Berne, apparaît sans doute pour la première fois sur une carte générale.

Du côté de l'est, la carte murale fribourgeoise s'en va jusqu'à Berne. Entre cette ville et Fribourg s'étend un territoire élevé, montueux, coupé de gorges profondes, sauvage et peu fertile, peuplé de fermes isolées et de petits hameaux. C'est par là cependant, par ce pays désolé, cet Uechtland, que Fribourg se rattachait à l'ancienne Confédération. C'est un pays de langue allemande, ce qui explique l'influence de Berne, qui se traduit par une augmentation de la population protestante.

Au nord, la carte renonce à englober la totalité du Grand Marais, à l'assainissement duquel le canton de Fribourg a pris cependant une part importante. Elle s'arrête à la ligne directe Neuchâtel-Berne, qui met le nord du canton en communication rapide avec Neuchâtel.

Le canton de Fribourg ne touche pas au Jura, mais il en voit de loin les chaînes régulières et monotones ; une partie du Jura neuchâtelois apparaît à l'angle nord-ouest de la carte. Ce n'est pas non plus un canton frontière ; et cependant il en est si peu éloigné que des terres françaises y sont figurées, en haut à gauche, une parcelle du département du Doubs, en bas, le littoral lémanique de la Haute-Savoie. Ainsi se trouvent manifestée l'appartenance générale du canton de Fribourg aux pays de langue française, ses rapports suivis avec la France. En repoussant les cadres de la carte un peu au delà des limites du canton, on en a mieux marqué la place dans la Suisse française.

Peut-être peut-on regretter que les limites cantonales soient indiquées d'une teinte trop affaiblie. Car elles ont leur importance. Fribourg surtout, placé à la frontière des langues, enfermé entre des pays protestants, défend vaillamment sa personnalité. Et c'est bien une preuve de sain fédéralisme qu'il vient de donner en publiant une carte de son territoire cantonal.

CHARLES BIERMANN.



COMPTABILITÉ

Prix de revient d'un quintal de tabac fermenté

a) Un fabricant de tabacs et cigares a acheté, dans la Broye, les 10, 13 et 17 février, 1,700 q. de tabac vert, payé au prix moyen de 85 fr. le quintal, sans retenue, ni escompte. Cet achat se répartit entre quatre localités, comme suit : A, 450 q. ; B, 400 q. ; C, 500 q. ; D, 350 q. (chiffres approximatifs).

b) L'acheteur taxe ses dépenses personnelles à 80 fr.

c) Il a payé à ses courtiers ¹ 1 fr. par quintal.

d) Les frais de transport des wagons se montent à 450 fr. ; le déchargement de ceux-ci à 500 fr.

e) La première fermentation ² a exigé trois retournées ³ qui ont occupé chacune douze ouvriers, pendant dix jours, à 12 fr. par jour.

L'arrangement des manoques en tas allongés ou « toutes » pour le refroidissement a demandé aux 12 ouvriers 14 journées à 12 fr.

Enfin, la deuxième fermentation, ou fermentation de mai, a nécessité deux manipulations supplémentaires, qui ont coûté, chacune, 8 journées de 4 hommes à 12 fr. la journée,

Au 1^{er} août, le tabac était propre à la fabrication ; mais il avait perdu, par la fermentation, le 20 % de son poids.

Le fabricant demande quel était, à cette date, à 1 cent. près, le prix de revient moyen du quintal de tabac fermenté, en comptant :

- f) Le loyer du local de fermentation, à 500 fr.
- g) L'intérêt de l'argent avancé pour l'achat à 5 % l'an.

N. B. — 1. Intermédiaires chargés de trouver le tabac désiré, qualité et quantité, et de conclure, d'après instructions, les marchés avec les planteurs.

2. Opération indispensable dans laquelle le tabac vert perd son âcreté, développe son arôme et augmente sa combustibilité.

3. Ces retournées des manoques entassées ont pour but de régulariser la fermentation pour l'ensemble du tas. Les tas sont ordinairement de 100 à 150 q.

Le tabac acheté

	Dort
a) Achat dans 4 localités, ensemble, à 85 fr. le quintal	Fr. 144,500 —
b) Dépenses et frais de voyage	» 80 —
c) Courtage, 1,700 q. à 1 fr.	» 1,700 —
d) Frais de transport des wagons	» 450 —
Déchargement des wagons.	» 500 —
e) Fermentation : la première, 360 journées à 12 fr.	» 4,320 —
Refroidissement, 168 journées à 12 fr.	» 2,016 —
2 ^{me} fermentation, 64 journées à 12 fr.	» 768 —
f) Loyer du local de fermentation	» 500 —
g) Intérêt de 144,500 à 5 % pendant 6 mois.	» 3,612 50
Prix de revient total	Fr. 158,446 50

Pour 1,700 q. — 340 q. de déchet = 1,360 q. de tabac fermenté.

1 quintal revient à 158,446.50 = 116 fr. 50.

1,360

Ménières.

HELPFR, *instituteur.*



Cours de gymnastique scolaire

Par ordre du Département militaire fédéral, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise les cours suivants :

A. *Cours pour l'enseignement de la gymnastique aux garçons.*

1. I^{er} degré pour institutrices aux classes de garçons et de jeunes filles.

a) Du 13 au 15 juillet à Baden (allemand). Direction : H. Müller, Uster et E. Wechsler, Schaffhouse.

b) Du 13 au 15 juillet à Lausanne

(français). Direction : Ch. Collins, Nyon, et Jeanne Hunziker, Lausanne.

2. I^{er} et II^{me} degrés pour institutrices et instituteurs des classes mixtes.

a) Du 23 juillet au 1^{er} août à Yverdon (français). Direction : E. Bory, Yverdon et Ch. Collins, Nyon.

b) Du 20 au 29 août à Bellinzona (italien). Direction : L. Guinand, Locarno et O. Pini, Locarno.

3. I^{er} et II^{me} degrés pour instituteurs.

Du 27 juillet au 5 août à Brougg.